

## **Le libre-échange favorise-t-il vraiment le développement des pays pauvres?**

**Par Sylvie Dugas\***

Journaliste indépendante et  
chercheuse à l'Observatoire des Amériques et au Centre Études internationales et  
mondialisation de l'UQAM

L'approbation par le Congrès américain de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine (CAFTA-DR), le 27 juillet dernier, représente une bonne occasion de se pencher sur certains mythes véhiculés à propos du libre-échange entre pays riches et pauvres. En effet, cet accord a été adopté à 217 voix contre 215, ce qui en fait un vote excessivement serré. Les velléités protectionnistes des producteurs américains de sucre et de textile expliquent en partie le doute de la Chambre des représentants. Mais la déception générée par les résultats de l'ALENA, dix ans après son entrée en vigueur, justifie aussi la réaction des congressistes. Une majorité des Américains était favorable au CAFTA-DR à condition que soient implantées des mesures légales visant à assurer le respect des droits des travailleurs centraméricains et républicains, de même que des politiques d'ajustement pour les travailleurs américains affectés par la concurrence internationale. Cela n'a pas été le cas dans l'accord entériné par le Congrès.

Il faut tout d'abord souligner que l'adoption du CAFTA-DR représente une victoire pour l'administration américaine, qui tente de parachever la constitution de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) malgré les oppositions. Pour le gouvernement de Georges Bush, la région centraméricaine est en effet stratégique pour le passage des biens et marchandises provenant d'Amérique du Sud. La conclusion de cet accord exercera sans doute une pression sur les pays récalcitrants comme le Venezuela, l'Argentine et le Brésil. En outre, l'accord conclu – du même type que l'ALENA – donnera le ton aux négociations bilatérales futures.

En faisant la promotion du CAFTA-DR, le gouvernement Bush a fait valoir que cet accord garantirait la stabilité régionale, la démocratie et le développement économique, tout en freinant l'immigration. Les présidents d'Amérique centrale et de République dominicaine se sont dits convaincus que le CAFTA-DR allait générer la croissance, réduire la pauvreté, diminuer la corruption et renforcer le rôle de la société civile. Il serait toutefois difficile que ces espoirs soient comblés dans un proche avenir, compte tenu de l'asymétrie économique entre les États-Unis et le reste des pays signataires. À cet égard, les promesses du libre-échange n'ont guère été tenues dans d'autres espaces libéralisés, tels l'ALENA et le Partenariat euro-méditerranéen.

Le Parlement du Costa Rica n'a d'ailleurs pas encore ratifié l'accord et les mouvements de contestation populaire se poursuivent en Amérique centrale, souvent réprimés par les autorités locales. Le Blocque Popular Centroamericano, l'Alliance for a Responsible Trade, l'Institute for Agriculture and Trade Policy, Oxfam International et l'AFL-CIO dénoncent unanimement plusieurs aspects de cet accord, qu'ils voudraient voir renégocier. Les Centraméricains s'inquiètent des effets éventuels du dumping des produits agricoles américains subventionnés sur le secteur agricole régional, qui emploie la moitié des travailleurs de l'isthme. Les clauses sur l'investissement, les services et les achats gouvernementaux pourraient aussi mener à la

---

\* Texte paru dans *Le Devoir*, pages Idées, 22 août 2005.

privatisation des services publics et nuire à la capacité de l'État d'implanter des programmes visant le mieux-être de la population.

### **Et le niveau de vie ?**

En éliminant les droits de douane sur la majorité (80 %) des produits de consommation et des biens industriels américains, le CAFTA-DR a certes le potentiel de stimuler les échanges commerciaux entre ses partenaires. Mais réussira-t-il à améliorer le niveau de vie des habitants de pays où le revenu *per capita* n'excède pas 1 000 \$ par année ? D'après les décideurs centraméricains, la signature de l'accord était inévitable pour faire face à la concurrence chinoise. Mais comme dans le cadre de l'Initiative du Bassin des Caraïbes, la majorité des biens transigés viendront sans doute des *maquiladoras* textiles (70 %). Les produits primaires et agricoles non traditionnels ne représentent actuellement que 30 % des biens échangés en raison de l'existence de normes sanitaires et phytosanitaires élevées. Si les *maquiladoras* requièrent une main-d'œuvre intensive, elles proposent toutefois de faibles rémunérations et des conditions de travail pénibles, appliquant souvent une stratégie résolument antisyndicale. En laissant aux gouvernements le soin de s'assurer du respect des normes internationales, le CAFTA-DR sanctionne le *statu quo* en matière de réglementation environnementale et de droits du travail.

L'heure des bilans a sonné. Les exemples de l'ALENA et du Partenariat euro-méditerranéen sont éloquentes à maints points de vue. Selon une étude de la Banque mondiale, l'ALENA a eu un impact favorable sur le commerce, l'investissement étranger, les transferts technologiques et la croissance économique, mais beaucoup moins sur la réduction de la pauvreté et la création d'emplois de qualité. La Fondation Carnegie pour la paix affirme que la création d'emplois dans les pays de l'ALENA a été minime : les emplois créés dans les manufactures exportatrices ont à peine compensé les emplois perdus en agriculture en raison des l'augmentation des importations. Au Mexique, la majorité de la population a même connu une baisse de son niveau de vie depuis 1994. Les flux migratoires ne se sont pas taris en raison des salaires attrayants aux États-Unis. Sur le plan démocratique, il est vrai que le processus électoral mexicain s'est amélioré, mais la corruption perdure encore au Mexique. Il faut rappeler également qu'en Amérique centrale, la CIA a contribué à plusieurs reprises à la violation des droits humains (coups d'État au Guatemala en 1954 et au Salvador en 1979, financement des Contras). Accusé de financer les promoteurs du libre-échange dans cette région, le gouvernement Bush qualifie maintenant les opposants au CAFTA-DR d'antidémocrates et de communistes.

Le bilan de l'Accord de Barcelone, conclu en 1995 entre l'Union européenne et une douzaine de pays du bassin méditerranéen, n'est pas plus reluisant. Cet accord Nord-Sud de même nature que l'ALENA a libéralisé les biens industriels et les services, excluant les produits agricoles. Paradoxalement, alors que l'Union européenne augmentait ses exportations de biens industriels, les pays méditerranéens voulant exporter leurs produits agricoles se heurtaient aux barrières de la politique agricole commune. En outre, les investissements directs étrangers n'ont pas afflué, à cause notamment de l'insuffisance du marché intérieur, ce qui milite pour une intégration régionale accrue. Au terme de dix ans de libre-échange, les pays méditerranéens se situent toujours en dessous de la moyenne des pays à revenu intermédiaire et leur écart face aux pays membres de l'Europe des 15 s'est creusé davantage. Le chômage y a augmenté et l'immigration s'est poursuivie.

Pour assurer le développement des pays pauvres, le modèle néolibéral promu par l'ALENA est dépassé. Il serait plus judicieux de promouvoir une véritable politique d'intégration incluant des transferts de fonds structurels, comme l'a fait l'Europe avec l'Espagne, le Portugal et la Grèce et dans une moindre mesure, avec les pays d'Europe centrale et occidentale. L'idée d'un fonds de développement à l'ALENA fait d'ailleurs progressivement son chemin. Une autre idée est aussi à l'étude en Europe, soit celle de coupler les politiques d'aide aux transferts de fonds provenant des immigrants, lesquels représentent une source de revenus stable pour les pays pauvres.